



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2017

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-012 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 février 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 31 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents** : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. SERVOTTE, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés** : M. DE JAHAM, C. MOLLIER-SABET.

La secrétaire de séance désignée est Josette COUTURIER.

---

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Titres restaurants - Mandat donné au CDG38 afin de renouveler un contrat cadre de prestations sociales**

---

Rapporteur : Yves Allardin

**EXPOSE** : La Ville de Voiron attribue à son personnel des tickets restaurants, pour une valeur faciale de 3 €, dont 50 % pris en charge par la commune.

Le Centre de Gestion de l'Isère a développé un contrat cadre de prestations sociales, permettant aux collectivités de déléguer la consultation auprès des prestataires. La Ville adhère à ce contrat cadre. Or, celui-ci prend fin au 31/12/2017, et le CDG va donc relancer la consultation.

En conséquence, la commune peut donner mandat au CDG pour le lancement de cette consultation. Les caractéristiques précises du contrat cadre seront communiquées au terme de la procédure d'appel public à la concurrence engagée par le CDG38. La collectivité pourra alors décider de son adhésion, ainsi que de ses modalités.

La durée du contrat est de 3 ans, à effet au 1/01/2018.

... /...

*Voiron, ville porte de Chartreuse*

Ville de Voiron - Conseil municipal du 15 février 2017

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du 6 février 2017,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner mandat au CDG38 pour le lancement de la consultation pour le contrat cadre de prestations sociales à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (33 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

**Julien POLAT**